

ÉCOLE

- maternelle
 élémentaire
 primaire

Paul LANGEVIN

ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018

Adresser :

- 1 exemplaire à l'Inspecteur de l'Éducation Nationale de circonscription
- 1 exemplaire au Maire

Annexe 4 - CONSEIL D'ÉCOLE

PROCÈS-VERBAL

RÉUNION du mardi 13 mars 2018

NOM	PRÉSENT	EXCUSÉ
Directeur de l'école - Président : Christian ELY	x	
Enseignants de l'école		
Claudine COUPON	x	
Laurence DOMINONI	x	
Caroline MEYNIAC	x	
Marie-Laure PASCAL	x	
Christine DIDIER	x	
Julia BRUNSCHWIG (75%)	x	
Caroline JOUNAULT	x	
Sandrine SANCHEZ (50%)		x
Charlotte VERNEDE (remplaçante)	x	
Franz GIAMMATTEI	x	
Catherine MOLLARD	x	
Florence BALLEE-LONDICHE (50%)		x
Maroussia CHALTIEL (50%)	x	
Delphine BERTON (75%)		x
Yasmina SAIDI	x	
Anne SANTIN	x	
Florence CLAVEL (50 % en complt de Mme BERTON et BRUNSCHWIG)		x
Rémi MARTIN (TR)		x
Mandy COSTA (TR)	x	
Laurie CHOUANARD (remplaçante)	x	
Représentants du R.A.S.E.D. :		x
Représentants des parents d'élèves titulaires		suppléants assurant un remplacement
Valérie BABOUT	x	Lison DI SCALA
Youcef BELMEGUENAI	x	Delphine ETIENNE
Elsa BLANCHARD		x Vincent FEBVRE
Farid BOULACEL		x Florence GARCIA
Jessica BOURGAT		x Evelyne LOPES
Sandra CHAVES		x Christophe MARTI x
Christelle CERUTTI		x Héléna SITTARAM x
Valérie DELOYE	x	
Gaëlle DI GENNARO	x	
Solenn MONNIER	x	
Isabelle PEREIRA	x	
Rukiye TARTIK	x	
Gaëlle VILLARD-AULAGNIER		x
Amandine VITTOZ (présidente APEL)	x	
Inspectrice de l'Éducation Nationale : Béatrice BOSSENNEC		x
Maire de la Commune ou son représentant :		x
Conseiller Municipal : Thierry MONEL		x
Délégué(e) Départemental(e) de l'Éducation Nationale :	x	
VOIX CONSULTATIVE		
Membre du R.A.S.E.D. :		x
Médecin scolaire :		x
Infirmière scolaire :		x
Assistante sociale :		x
Enseignante UPE2A : Mme Eloïse BARON		x
Enseignante de l'E.L.C.O. :		x
Personne invitée :		
Christine CASCALES - ETAPS	x	
Jérémie MATRAY - ETAPS	x	

TITRE ET DÉVELOPPEMENT

ORDRE DU JOUR proposé par M. ELY :

- Rentrée 2018-2019 : point sur les effectifs et début des admissions en CP.
- Nouveau projet d'école - les grandes lignes.
- Rythmes de l'enfant - rythmes scolaires : point sur les réflexions.
- Projets des classes (centre du graphisme, classe de neige, 50ème anniversaire des JO...).
- Sécurité aux abords de l'école (stationnement...).
- Sécurité (exercices incendie et PPMS n°2).
- Fonctionnement de l'école (budget, travaux, réaménagement de la BCD, entretien des locaux, ski...)
- Questions des parents :
 - LSU : où en sont les codes prévus par le ministère ?
 - Avs : où en est-on avec leurs nominations ?
 - Quelle est l'heure officielle de sortie des classes ?
 - Pont de l'Ascension : horaires des mercredis de rattrapage, périscolaire prévu...
 - Annulation du ski, pourquoi ?
 - Présentation des projets des parents d'élèves

0. DDEN

En préambule de la réunion, M. Germain BLANCHET, DDEN, présente le rôle des délégués.

En savoir plus : <http://www.dden-fed.org/une-fonction-officielle/de-la-fonction-a-la-mission-du-dden/>

Merci à M. BLANCHET pour le livre offert à la BCD de l'école.

1. RENTRÉE de SEPTEMBRE 2018

L'école élémentaire Paul LANGEVIN compte 14 classes et gardera cette dotation l'année prochaine.

A ce jour, les effectifs de l'année sont de 340 élèves et la prévision pour la rentrée est de 340 élèves également.

70 élèves de grande section sont attendus, la période des inscriptions est ouverte. Les enfants du secteur (57 GS) peuvent d'ors et déjà être admis en élémentaire mais pour les enfants sous dérogation en maternelle, il faudra attendre que la commission municipale se prononce avant de pouvoir les admettre. Un sondage est présenté aux familles de l'élémentaire est lancé afin de connaître les départs prévus. Des arrivées sont déjà enregistrées également.

De manière générale, on peut considérer que les effectifs seront stables l'an prochain et sans doute en augmentation l'année suivante (effectifs actuels en maternelle : 69 petits, 82 moyens et 70 grands).

Prévisions : 12 élèves en ULIS, 56 CP, 70 CE1, 64 CE2, 73 CM1 et 65 CM2

2. NOUVEAU PROJET D'ÉCOLE - les grandes lignes

Amélioration des résultats au regard des compétences du socle commun :

Améliorer le lecture/littératie (Aptitude à lire, à comprendre et à utiliser l'information écrite dans la vie quotidienne).

Travailler la démarche, le questionnement, le raisonnement.

Parcours éducatifs (artistiques et culturel, citoyen, éducatif de santé) :

Développer une culture artistique commune.

Développer les performances en EPS en apprenant à persévérer dans le respect des règles et des autres.

Réponse aux exigences d'une école inclusive - Élèves à besoins particuliers :

Développer l'inclusion.

Faciliter l'accès aux apprentissages pour les élèves qui rencontrent des difficultés (demande de formation de l'équipe en pédagogie explicite).

Vie scolaire (relation avec les familles, communication, partenariats...) :

Implication des familles dans la vie de l'école.

Développement de la communication entre l'école et les familles.

grand nombre de classes possible (cahier culturel, rugby et fair-play, fleur de vocabulaire, expositions, carnaval, école du spectateur, harmonisation des outils pédagogiques).

3. Rythmes de l'enfant et rythmes scolaires :

La ville d'Échirolles a mis en place une série de réunion d'information et de débat sur le sujet. La première a eu lieu en Mairie le 16 janvier 2018 sous la forme d'une conférence en présence de Mme Claire LECONTE, chercheuse en chronobiologie et spécialiste des rythmes de l'enfant. La deuxième se déroulait dans chaque école (le jeudi 1^{er} février -) et permettait le débat et les échanges d'idées entre les différents partenaires (Mairie, Evade, parents, enseignants et directeurs) et la troisième consistera en un bilan présenté le 27 mars à 18h00 en mairie.

Rappel : le PEDT, décidé à l'origine lors du conseil municipal du 25 juin 2013, a été reconduit en juin 2016 et court donc jusqu'à juin 2019. La rentrée prochaine se fera donc selon l'organisation actuelle (4 jours et demi, mêmes horaires).

Un vote du conseil d'école pourra alors se tenir l'an prochain afin de se prononcer sur le sujet.

4. Projets des classes, de l'école :

Jardinage :

- 2 classes de CP participe au projet « jardinage » à l'Île d'Amour.
- pour toute l'école : un projet d'aménagement de la cour et des espaces verts bordant l'école est proposé. A voir avec la mairie d'Échirolles pour accord (aménagement espace public) et aménagements techniques.
- Compostage.

Ces points avaient été soulevés lors du 1^{er} conseil d'école mais aucune réponse n'a été apportée ce jour. Le conseil relance donc la municipalité sur ce point et la remercie de bien vouloir lui apporter des réponses afin de mettre en place ce projet.

Projet « rugby et fair-play » en partenariat avec le FCG et le comité départemental olympique. Conception d'une charte « fair-play » dans le sport transposable à la vie quotidienne. Participation à un tournoi en juin avec toutes les classes ayant participé au projet. Les enfants ont été invités à assister à 3 matchs du FCG en pro D2 au stade des Alpes. Merci au service des sports de la ville d'Échirolles de mettre à disposition le stade Roger COUDERC de la Commanderie. 9 classes ont la chance de participer.

Sorites culturelles : musées, centre du graphisme, bibliothèques, spectacles à la Rampe ou à la Ponatière interventions d'artistes dans les classes (dessinatrice en CMI chez M. GIAMMATTEI)...

Classes transplantées : La classe de Mme VERNEDE à Notre Dame du Pré s'est très bien passée. Ski, course d'orientation, raquettes, lecture de paysage... Tous les enfants ont obtenu leur « ourson ». 3 classes (Mmes BRUNSCHWIG, JOUNAULT et DIDER) ont déposé un dossier de demande de classe de mer. En attente de validation par Mme la DASEN.

50 ans des JO de Grenoble : une seule classe sur toute la circonscription a eu la chance d'y participer (découverte du curling, du patin et du biathlon et rencontre de médaillés olympiques au palais des sports). Il s'agit du CE2 de Mme JOUNAULT.

Résistance en chemin : Participation des deux classes de CM2.

Journal d'école : chaque classe réalisera un article (concernant les activités de l'école mais aussi des jeux et photos). Cette année, un numéro est prévu. Une version numérique sera placée sur le site. Une version papier sera distribuée aux familles (cf. service de repro de la Ville, passé sous responsabilité de la METRO). Un lien sera fait avec le projet de journal du périscolaire.

Spectacle musical : Contrairement à ce qui avait été initialement annoncé par Mme SARGOS des affaires culturelles, toutes les interventions ont commencé après les vacances d'hiver (et non début janvier pour les C3). Deux intervenants : lundi pour 6 classes, 40 minutes et vendredi pour 7 classes, 40 minutes - les élèves d'ULIS participent dans leurs classes d'inclusion. M. BOBBEY a écrit un conte innu (indiens canadiens) que les élèves interpréteront (chants danses et percussions) le vendredi 8 juin à la Rampe.

Carnaval : le carnaval a été une grande réussite. L'équipe enseignante remercie les parents pour leur présence et leur aide appréciable. Après discussion, il est décidé de continuer de proposer un thème de déguisement.

BCD : Merci aux parents qui ont grandement aidé à la remise en état de la BCD. Les enseignants ont pris le relais et la ville a posé aux murs de nouvelles étagères et devrait évacuer sous peu les anciennes. Des coussins et fauteuils ont été commandés (une partie achetée par la coop, une autre demandée à la mairie).

SKI : aucune classe ne participera à cette activité supprimée par la ville pour raison budgétaire (cf. questions des parents). A noter qu'aucune information officielle n'a été faite par la ville aux écoles.

5. Sécurité aux abords de l'école :

De plus en plus de comportements incivils sont constatés aux moments des entrées et sorties de l'école. Des véhicules stationnent sur le trottoir, voire s'engagent dans l'impasse le long de la cantine. Une surveillance de la police municipale serait-elle possible ? La pose de bornes serait-elle envisageable ?

De plus, les véhicules roulent vite et le conseil aurait souhaité interroger la mairie quant à la possibilité de poser un ralentisseur. Éclairage : en hiver, l'éclairage public se met en route tardivement pour des raisons évidentes et respectables d'économie. Cependant, les abords de l'école et le passage piétons sont alors très obscurs. Serait-il possible de placer un éclairage ciblé et indépendant, régi par une minuterie adaptée ou par des capteurs de luminosité ambiante ?

6. Sécurité

6.1 Le plan Vigipirate est toujours en vigueur et est l'affaire de tous et toutes.

6.2 Sécurité incendie : le deuxième exercice aura lieu prochainement.

6.2 Exercices PPMS : (Plan Particulier de Mise en Sécurité) : le deuxième exercice de l'année a été réalisé (thème du risque chimique et mise en sécurité).

7. Moyens et travaux

Merci aux services de la mairie pour leur réactivité et leur efficacité à gérer les petits soucis du quotidien (serrurerie, plomberie, petite menuiserie...).

- Remplacement de deux portes (entrée principale et préau). Ces portes ont été vernies.

- Réaménagement de l'espace d'accueil du bâtiment 2 (hall d'entrée, direction, sanitaire adultes).

- Installation d'un ascenseur dans le bâtiment 2.

Des personnels municipaux passent régulièrement pour étudier l'existant. M. ELY indique qu'il souhaiterait être associé à la réflexion de réaménagement afin d'apporter un avis d'utilisateur des locaux.

- Des trous dans l'enrobé de la cour se creusent de plus en plus. La ville devrait les reboucher en enrobé à froid lors du plan estival, plus tôt si possible.

- Dans les toilettes filles sous le préau du bâtiment 1 qui viennent d'être entièrement refaites, une porte n'a toujours pas de verrou. Il s'agit du local où se trouvent vide seau, eau (très) chaude et stockage de matériel (mono-brosse). Les enfants ne devraient pas y avoir accès mais rien n'a encore été fait malgré de nombreuses relances.

- Des tracés avaient été demandés l'an passé par les enseignants (lignes au sol pour que les enfants se rangent et jeux de cour). Mme BRUNSCHWIG avait réalisé des plans de ces tracés qui n'ont à ce jour toujours pas été réalisés. Le conseil d'école souhaite interpellier la municipalité à ce sujet afin que ces lignes soient enfin tracées.

- Informatique : le parc est vieillissant, deux PC sont HS et devraient être changés et plusieurs PC n'acceptent plus certaines mises à jours ou certains programmes. Les enseignants rencontrent également des problèmes avec les valises informatiques contenant les PC portables qui ne reconnaissent pas les mots de passe et restent inutilisables.

Un accord est passé entre l'école et le périscolaire afin que ces PC servent aussi sur le temps des ateliers du soir (s'ils fonctionnent).

- Entretien des locaux :

Quatre agents sont prévues pour l'entretien des deux bâtiments. Une d'entre elles est en arrêt maladie depuis décembre 2017, non remplacée, rendant le travail du personnel restant problématique.

Une autre personne est actuellement en arrêt maladie également. De plus, c'est la seule à posséder la clé de la réserve des produits et du papier toilette et essuie-mains.

Pendant deux jours, le nettoyage a été minimum et réalisé par deux agents seulement. Un remplacement a été réalisé ce jour pour une personne. Le conseil souhaite alerter la municipalité sur ce problème (conditions de travail des personnels et état des locaux pour le bien-être et l'hygiène des enfants).

8. Questions des parents n'ayant pas eu de réponse lors du conseil :

- LSU : les codes n'ont toujours pas été fournis aux écoles par le ministère. Les enseignants continueront à renseigner le LSU qui sera imprimé pour diffusion aux familles.

- Avs : des élèves sont notifiés par la MDA pour 67h d'avs à Langevin élémentaire. De septembre à Novembre, il manquait 24h (1 av démissionnaire, non remplacé). De fin novembre à mi-janvier, il manquait 45h d'avs (1 démissionnaire toujours non remplacé plus 1 av en fin de contrat et tardivement renouvelé). Depuis, il manque toujours 24h d'avs. Le service avs de la dsden indique que le recrutement est difficile.

TITRE ET DÉVELOPPEMENT

- Horaires de sortie :

L'arrêté du 9 novembre 2015, relatif aux horaires d'enseignement précisé 24h d'enseignement dues aux élèves, récréations déduites. http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=95203

Par ailleurs, le Décret n° 2017-444 du 29 mars 2017 relatif aux obligations de service et aux missions des personnels enseignants du premier degré précisé que les enseignants doivent assurer 24 heures d'enseignement.

De fait, les enseignants ne quittent leur classe qu'à partir de 11h45 et de 16h00. Selon le niveau des élèves, l'éloignement des classes, la saison (quantité de vêtements...) et les activités (EPS), les enfants arriveront au portail quelques minutes après les heures mentionnées ci-dessus.

Rappel : (<http://eduscol.education.fr/cid47767/fonctionnement-ecoles-primaires.html>) *"S'agissant des élèves en élémentaire, aucune disposition d'ordre réglementaire n'oblige les maîtres à veiller, à la sortie des classes et au-delà de l'enceinte scolaire, à la continuité de la prise en charge et de la surveillance des élèves rendus à leur famille. Rien ne s'oppose donc à ce qu'un élève d'école élémentaire attende seul ses parents à l'extérieur de l'école, ou, le cas échéant, puisse rentrer seul chez lui."*

- Pont de l'Ascension : les cours seront rattrapés le mercredi 4 avril de 13h45 à 16h45 et le 02 mai de 13h45 à 16h00. Garderie, cantine et accueil du soir seront prévus pour les élèves habituellement inscrits. Voir la mairie, Evade ou le site de l'école pour plus d'informations.

- Cantine, règlement, délais d'inscription : M. MONEL n'étant pas présent, cette question déjà abordée mais sans réponse jusqu'alors sera à nouveau abordée lors du prochain conseil, à moins qu'une réponse ne soit apportée par la municipalité d'ici-là.

- Présentation des projets de l'association des parents :

Le loto a demandé beaucoup de travail mais a été une grande réussite et sera reconduit.

Une vente de biscuit est actuellement en cours.

Une chasse aux œufs sera organisée pour les enfants le dimanche 25 mars à la Frange Verte de 10hh à midi (un mot a été distribué dans les cahiers).

Fête de l'école : samedi 30 juin sur le thème « châteaux et princesses ».

- L'APEL offrira un spectacle de magie à tous les élèves de l'école le 22 mai (coût de 5 euros par enfant négocié à 4 euros).

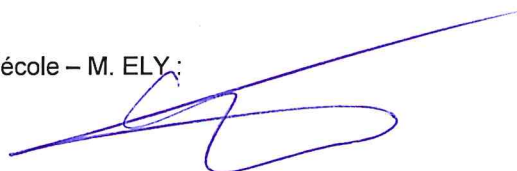
Le prochain conseil d'école est proposé soit le mardi 12 juin soit le jeudi 14 juin 2018 de 18h00 à 20h00 à l'école élémentaire Paul LANGEVIN, en fonction des disponibilités de M. MONEL.

Questions en suspend : De nombreux objets, de valeur ou non, disparaissent régulièrement de l'école... Dans la salle des maîtres, dans les classes... Ces vols sont insupportables et laissent craindre le pire quant au matériel de valeur (vidéo-projecteurs, ordinateurs...).

Le conseil se termine à 19h45.

Procès-verbal établi le 21 mars 2018

Le Président, Directeur de l'école – M. ELY :



La Secrétaire de séance – Mme VITTOZ :

